

COMPOSITIONS des COMITES DE RECRUTEMENT pour le RECRUTEMENT des enseignants-  
contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025

ARRETE N° 24 - 292 - 900 - 122.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS XIII – USPN

- Vu le décret n° 86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents contractuels de l'Etat ;
- Vu le Décret n° 92-131 du 5 janvier relatif au recrutement d'enseignants contractuels dans les établissements d'enseignement supérieur ;
- Vu la note de cadrage en date du 26 février 2024 relative au recrutement des enseignants contractuels à durée déterminée rentrée 2024-2025 ;
- Vu la publication de postes d'enseignants contractuels à durée déterminée ;

ARRETE

La composition du comité de recrutement pour le recrutement d'un enseignant contractuel (CDD) en économie et gestion des industries culturelles et créatives à l'UFR Sciences de l'information et de la communication :

- Emmanuelle SAVIGNAC, en qualité de responsable de la formation,
- Grégory JOUANNEAU-DAMANCE, en qualité de représentant de la discipline,
- Alix BENISTANT, en qualité de représentant du comité d'experts section 71.

Fait à Villetaneuse, le 13 juin 2024

Le Président de l'université PARIS XIII - USPN

  
Christophe FOUQUERE

